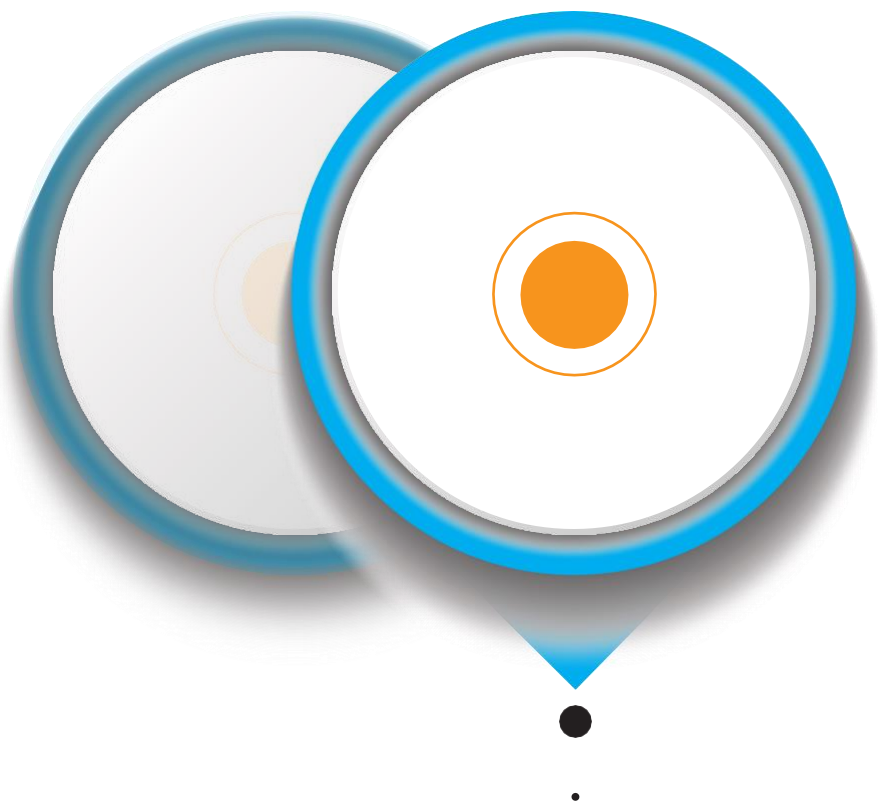
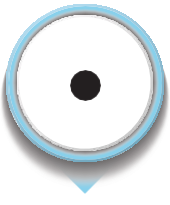


MISE EN ACTIVITÉ À PARTIR DE LA  
NOTE DE FRANCE STRATÉGIE  
**L'action climatique : un enjeu macroéconomique**  
novembre 2022, n° 114  
LIVRET ÉLÈVES - PARTIE 2



**Valentin DUFOUR, Bastien PERRIN**  
Professeurs de Sciences Economiques et Sociales  
au lycée Marie de Champagne (Troyes) – Académie de  
Reims

**Jean Pisani-Ferry et Selma Mafhouz,**  
« L'action climatique : un enjeu macroéconomique



## PARTIE 2 : DES POLITIQUES CLIMATIQUES À METTRE EN

### Exercice 1 : Les instruments des politiques climatiques et leurs limites

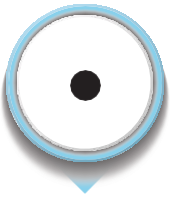
#### OBJECTIFS :

- Connaître les principaux instruments dont disposent les pouvoirs publics pour faire face aux externalités négatives sur l'environnement.
- Comprendre que l'action publique pour l'environnement articule différentes échelles.

#### Extrait 1 : (p.7 de la note) : Les déterminants de la sobriété

La sobriété recouvre un ensemble de comportements qu'il est utile de regrouper en grandes catégories, afin d'examiner leurs déterminants.

- La sobriété « structurelle » consiste à organiser l'espace et nos activités de façon à limiter les distances à parcourir pour accéder au travail, aux commerces, etc., et donc à réduire la demande de mobilité des ménages. Elle s'interprète a priori comme un changement de préférences induit par le nouvel aménagement des espaces. Le télétravail en a offert un exemple récent. Pour le
- La sobriété « dimensionnelle » vise un bon dimensionnement des équipements par rapport aux usages, par exemple l'utilisation de véhicules adaptés en poids, volume et puissance aux déplacements de proximité. Ce changement de nature des biens durables acquis par les ménages peut être suscité par une modification de l'offre (développement de véhicules intermédiaires, par exemple), par des réglementations (sur le poids des véhicules) ou par des changements de préférence (les SUV ne seraient plus utilisés pour les déplacements du quotidien).
- La sobriété « d'usage » porte sur une modification de l'utilisation des équipements, afin de réduire la consommation d'énergie, en éteignant les appareils en veille, en limitant la vitesse sur la route ou encore en allongeant la durée de vie des équipements. Ces trois exemples renvoient en fait à des déterminants assez différents. Éteindre des appareils en veille peut être le résultat d'un changement de préférences, du fait de normes sociales nouvelles ou d'une meilleure information (le gaspillage était inconscient). La limitation de la vitesse sur la route résulte le plus souvent de la réglementation, mais également du prix des carburants. L'allongement de la durée de vie des équipements s'assimile à une réduction du taux de dépréciation des biens durables, qui peut résulter d'une prise de conscience que les biens peuvent durer plus longtemps ou d'un changement de normes sociales



**Q1.** Citez un exemple de réglementation et un exemple de taxation permettant aux pouvoirs publics de favoriser la sobriété.

**Q2.** En plus des deux instruments cités dans la question précédente, quels sont les autres moyens pouvant permettre une plus grande sobriété des

**Extrait 2 (p.11 de la note) :**

**Des mesures coûteuses pour les finances publiques**

Aussi longtemps que la transition était supposée être pilotée par une taxe carbone, l'inquiétude pour les finances publiques était limitée. Le débat portait plutôt sur le point de savoir quel usage faire de la recette qu'allait procurer cette taxation : allait-elle financer une baisse des prélèvements sur le travail (dans l'optique du « double dividende »), des investissements dans la transition ou un transfert aux ménages destiné à contrer son effet régressif ?

Un recours généralisé à la fiscalité du carbone apparaît aujourd'hui peu probable, en dehors de l'extension prévue des marchés européens de quotas. En France, le taux de la contribution climat énergie est gelé depuis 2018. En Europe, les revenus tirés du mécanisme EU-ETS<sup>1</sup> ont progressé parallèlement à la hausse du prix du carbone sur ce marché, et devraient augmenter encore avec la création d'un ETS 2 pour les secteurs du transport routier et du bâtiment, mais ils n'ont représenté que 24 milliards de dollars en 2021-22. Dans le monde, selon la même source, la totalité des recettes procurées par les mécanismes de prix du carbone s'est élevée à 57 milliards de dollars en 2021... contre 450 milliards de subventions directes aux énergies fossiles. Enfin l'*Inflation Reduction Act* adopté en août 2022 aux États-Unis écarte complètement la fiscalité carbone au profit de dépenses directes et de subventions.

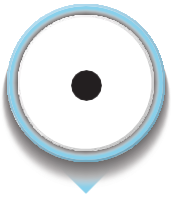
1Le mécanisme EU-ETS correspond au système d'échange de quotas d'émission mis en place par l'Union Européenne. Une partie des quotas alloués par l'Union Européenne le sont via un système d'enchères, dont les revenus sont redistribués aux États membres.

**Q3.** Quels sont les deux instruments de la politique climatique évoqués dans l'extrait de la note ?

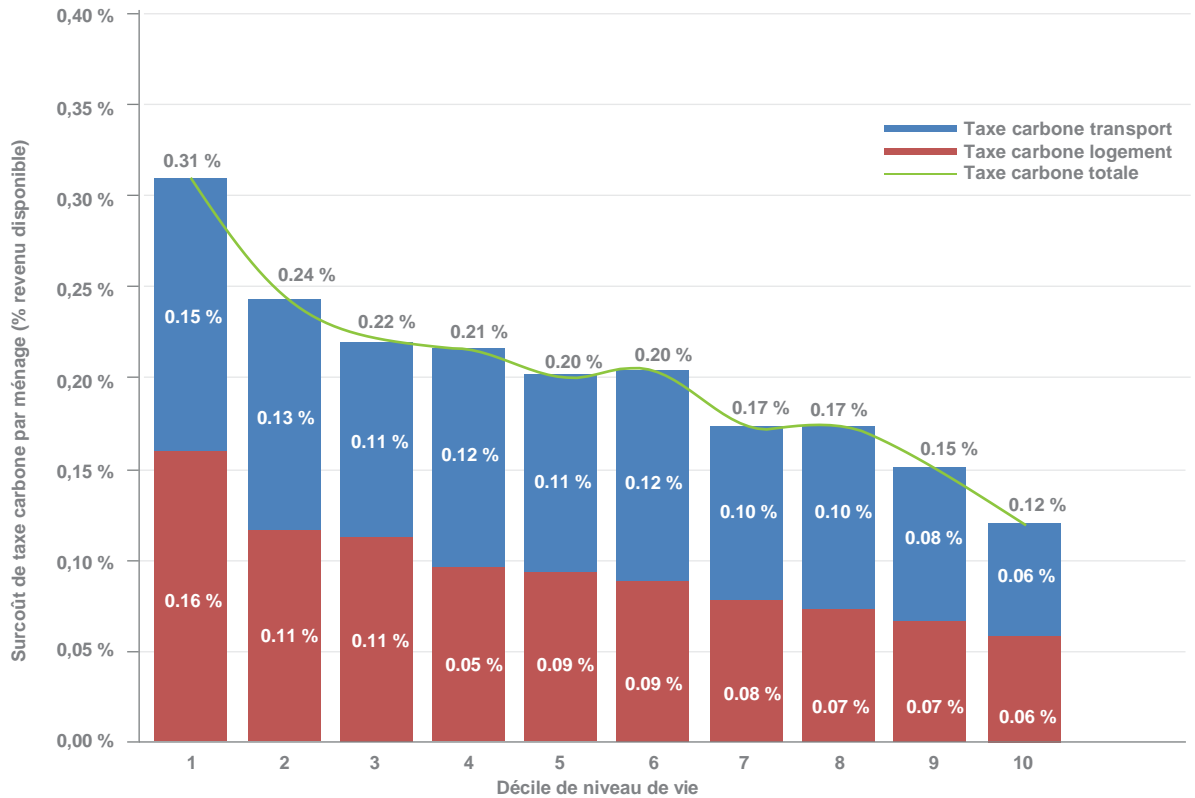
**Q4.** Pourquoi ces deux instruments rapportent-ils peu aux finances publiques ?

**Q5.** Montrez que la taxation du carbone et les marchés de quotas d'émission restent insuffisants pour transformer les comportements et réduire les émissions de gaz à effet de serre.

**Q6.** En vous appuyant sur le document ci-dessous, expliquez le passage souligné dans l'extrait de la note ci-dessus.



### Impact de la hausse de taxe carbone selon les déciles de niveau de vie, en 2020, avec réponses comportementales (passage de 44,60€/tCO<sub>2</sub> à 55€/tCO<sub>2</sub>)

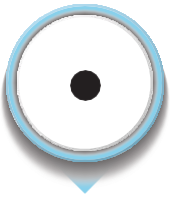


Source : A.Berry, E.Laurent, « taxe carbone, le retour, à quelles conditions ? », Sciences Po OFCE working paper, n° 06/2019, p.16

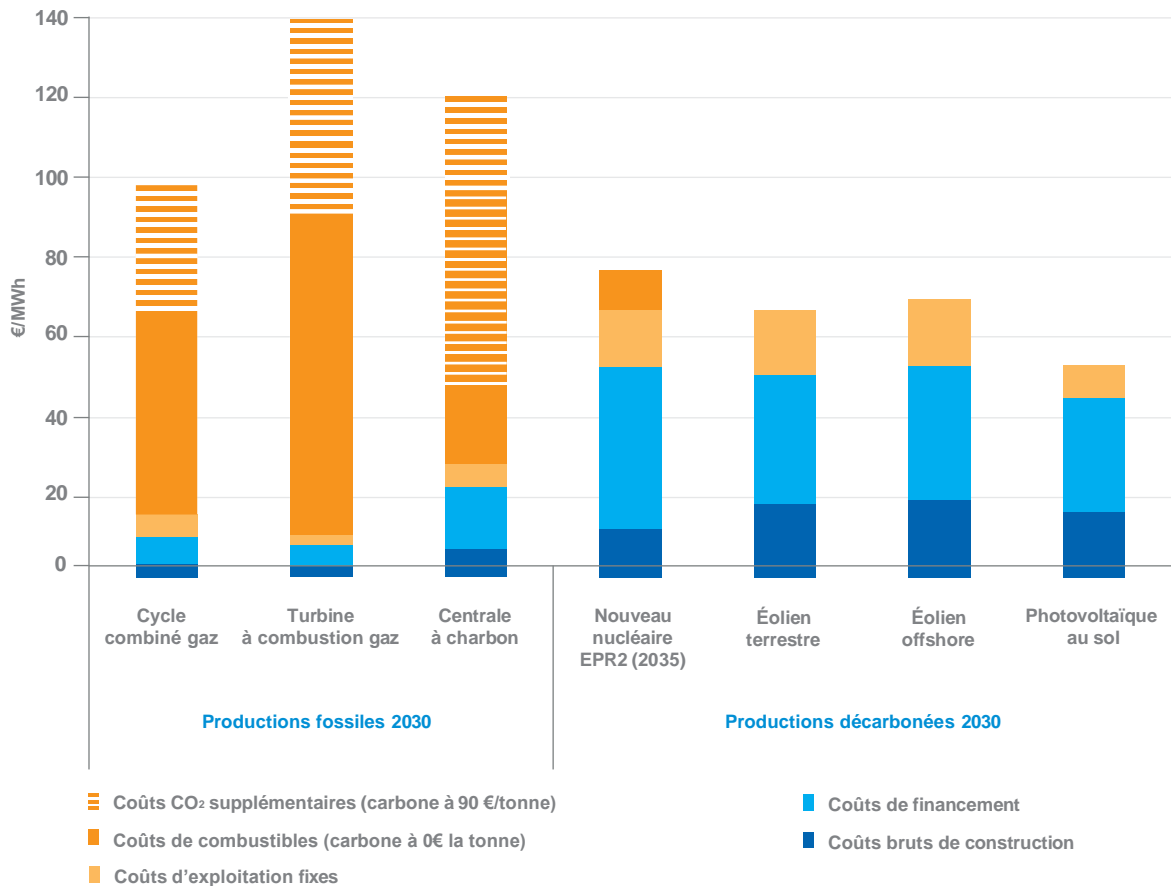
La taxe carbone présente un effet « régressif », c'est-à-dire que la part du revenu affectée par la fiscalité environnementale est plus élevée pour les premiers déciles de revenu, donc pour les ménages les plus modestes, que pour les derniers, donc pour les ménages les plus aisés. Cela s'explique en premier lieu par le poids des dépenses de carburant, qui constituent des consommations contraintes : quel que soit leur revenu, les individus doivent effectuer des déplacements pour se rendre sur leur lieu de travail et ils ne peuvent pas les réduire. Par ailleurs, des catégories socioprofessionnelles telles que les ouvriers et les employés sont particulièrement représentées à la périphérie des villes, nécessitant généralement l'usage fréquent de l'automobile. La taxe carbone pèse par ailleurs sur les dépenses énergétiques des logements, en particulier les logements chauffés au gaz ou au fioul ; or, la part de ces dépenses énergétiques dans le revenu est plus élevée pour les ménages les plus modestes, d'où l'effet régressif de la taxe carbone.

Si les dépenses énergétiques restent plus élevées pour les catégories aisées en valeur absolue, elles correspondent à une part plus importante du revenu pour les plus modestes. Ainsi, en 2020, la hausse de la taxe carbone sur les transports représentait un surcoût correspondant à 0,31 % du revenu disponible pour le 1er décile de niveau de vie contre 0,06 % du revenu disponible pour le 10ème décile ; la hausse de la taxe carbone sur le logement représentait un surcoût correspondant à 0,15 % du revenu disponible pour le 1er décile contre 0,06 % pour le second. Au total, cette hausse entraîne des coûts plus élevés pour les premiers déciles que pour les derniers.

Les recettes fiscales tirées de ces taxes peuvent donc être utilisées dans le cadre de « transferts aux ménages » autrement dit d'aides à destination des catégories les plus défavorisées. C'est par exemple l'esprit de l'« indemnité carburant » mise en place en 2003 et qui cible les Français aux revenus les plus faibles.



Graphique 2 - Coût complet de différentes technologies de



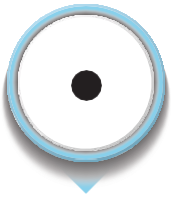
Source : ordres de grandeur fournis par RTE. Hypothèses : prix du gaz et du charbon du *World Energy Outlook 2022*, scénario *Stated Policies* : 29 €/MWh pour le gaz et 60 \$/t pour le charbon. Deux hypothèses pour le prix du carbone : nul (pour comparer les technologies) ou 90 €/tonne (projection pour 2030) ; taux d'actualisation 4 % ; facteurs de charge 25 % pour l'éolien terrestre, 40 % pour l'éolien offshore, 14 % pour le solaire, 80 % pour le nucléaire, 80 % pour le gaz et le charbon. Ces facteurs de charge peuvent varier selon la configuration du réseau, ceux des énergies renouvelables sont fonction des conditions météorologiques. À noter qu'avec un facteur de charge de 20 %, dans l'hypothèse où il ne sert que dans les périodes de pointe, le coût en capital (financement et construction) du cycle combiné gaz serait multiplié par quatre (40 €/MWh au lieu de 10 €/MWh).

**Q7. Comparez les coûts de production de l'électricité à partir de charbon et d'éolien terrestre en fonction des deux hypothèses de prix du carbone**

**Q8. Calculez la part représentée par le coût du carbone dans la production d'électricité à partir du charbon, dans le scénario d'un prix du carbone**

#### Extrait 4 (p.18 de la note) : Une coordination européenne complexe

C'est l'Union européenne qui, au nom des vingt-sept, notifie à la COP sa « contribution déterminée au niveau national » (NDC). C'est la loi climat européenne qui fixe l'objectif de neutralité carbone. C'est dans le cadre d'un système commun de quotas d'émission (SEQE-UE, plus connu par l'acronyme anglais EU-ETS) que se forme le prix européen du carbone. C'est l'Union européenne qui porte la responsabilité de définir le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) et de négocier dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce. C'est enfin l'UE qui est responsable de la fixation d'un large éventail de règles et de standards environnementaux : ainsi, c'est elle qui a décidé de bannir la mise sur le marché de véhicules thermiques à partir de 2035. À bien des égards, la politique climatique est une politique de l'Union.

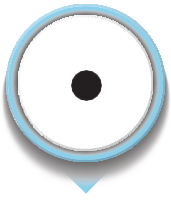


Dans le même temps cependant, la politique énergétique, celle des transports et celle du logement relèvent principalement de la compétence nationale. C'est le cas du soutien aux ménages et aux entreprises, de la mise en œuvre des rénovations thermiques, ou de la définition des zones à faibles émissions (ZFE). Plus largement, la stratégie française énergie climat (SFEC) n'est pas la simple déclinaison d'une stratégie européenne mais traduit un certain nombre de priorités nationales. Toutes ces politiques d'accompagnement vont jouer un rôle déterminant

Or les externalités sont nombreuses. Du fait de mix énergétiques très différents dans les pays de l'Union, les décisions relatives à l'énergie et au climat au niveau européen ont des effets contrastés selon les pays, ce qui rend les décisions au niveau européen particulièrement difficiles. De plus, l'équilibre du marché du carbone européen et donc le prix qui s'y forment dépendent des actions conduites dans l'ensemble des pays. **Un moindre effort dans un pays donné va se traduire mécaniquement par une plus forte demande de quotas et donc par une hausse du prix du carbone**, qui affectera tous les États membres, y compris ceux qui ont atteint leurs objectifs.

**Q9. Relevez dans le texte un exemple pour chaque type d'instrument de politique climatique et indiquez à quelle échelle il est mis en place**

	Exemple de	Échelle de mise en
Norme ou réglementation	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Interdiction de la vente de véhicules thermiques (neufs) à partir de 2035</b></li><li>• <b>Zones à Faible Émission</b></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Union Européenne</b></li><li>• <b>Nationale (État français)</b></li></ul>
Taxe	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>MACF (Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières)</b></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Union Européenne</b></li></ul>
Subvention	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Soutien aux ménages et aux entreprises, aides à la rénovation thermique</b></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Nationale (État français)</b></li></ul>
Marché de quotas d'émission	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>SEQUE-UE (Système Européen de Quotas d'Émission)</b></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Union Européenne</b></li></ul>



## APPOR

Vous pouvez retrouver les définitions de l'ensemble de ces mesures sur le site : <https://www.vie-publique.fr/>

Q8. Pour quelle raison la coordination de la politique environnementale entre les États membres de l'Union Européenne est-elle difficile ?

Q9. Expliquez la phrase soulignée dans l'extrait de la note ci-dessus.

## Exercice 2 : Une coopération internationale encore à construire

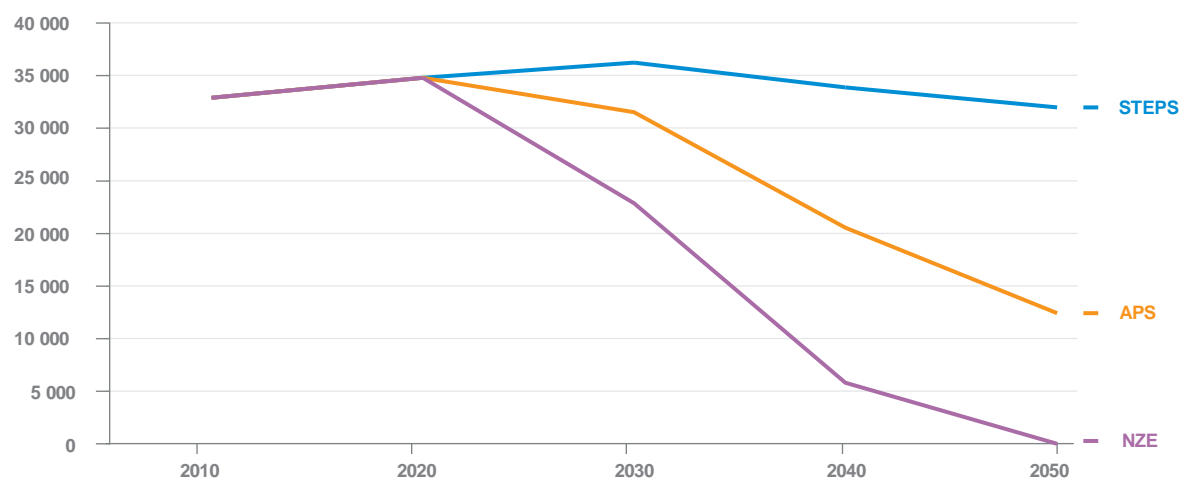
### OBJECTIFS :

- Comprendre que l'action publique pour l'environnement articule différentes échelles (locale, nationale, européenne, mondiale).
- Comprendre qu'en présence de biens communs les négociations et accords internationaux liés à la préservation de l'environnement sont contrecarrés par des stratégies de passager clandestin et les inégalités de développement entre pays

Exercice type EC2 :

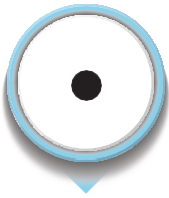
Partie 2 de l'épreuve composée du baccalauréat - Extrait de la note p.12

Graphique 5 - Trois scénarios d'évolution des émissions mondiales en millions de tonnes de CO<sub>2</sub>eq



Note : le graphique compare trois scénarios correspondant respectivement aux politiques en place (STEPS), aux engagements notifiés dans le cadre de l'accord de Paris (APS) et aux efforts requis en vue d'atteindre la neutralité carbone en 2050 (NZE).

Source : AIE (2022), *World Energy Outlook 2022*



**Q1.** Comparez l'évolution des émissions mondiales de CO<sub>2</sub> entre 2010 et 2050 dans le cas où les politiques publiques resteraient inchangées, dans le cas où elles respecteraient les accords de Paris, puis comparez ces niveaux d'émission avec l'objectif de neutralité carbone. (2 points)

**Q2.** À l'aide du document et de vos connaissances, vous expliquerez le rôle joué par les accords internationaux dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre. (4 points)

#### APPOR

Il semble enfin pertinent d'alerter les élèves sur la COP28 qui se déroulera en décembre 2023 à Dubaï. En effet, après une COP27 en Egypte jugée décevante, la Commission Européenne souhaite rehausser l'objectif de l'Union Européenne et diminuer la consommation d'énergie de 40 % d'ici à 2050. Les autorités communautaires appellent donc les 27 États membres à renforcer leurs politiques nationales puisque chaque fraction de degré gagnée compte.

## QUELQUES SUJETS DE BACCALAUREAT

### 1<sup>ère</sup> partie de l'épreuve composée : mobilisation des connaissances

**Exemple 1 :** À partir d'un exemple, vous montrerez que l'innovation peut aider à reculer les limites

**Exemple 2 :** À partir d'un exemple, vous montrerez que l'action publique pour l'environnement articule différentes échelles. (Polynésie – 2023)

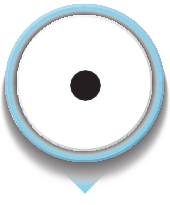
### 2<sup>ème</sup> partie de l'épreuve composée : étude d'un document

**Exemple 1 (Polynésie – 2022) :**

Taux de croissance annuel moyen des dépôts mondiaux de demandes de

Type de	Taux de croissance annuel moyen (en %)	
	1975-2005	2006-2011
Biocarburants	9	13
Énergie solaire thermique	3	24
Énergie solaire photovoltaïque	10	33
Énergie éolienne	9	27
Dépôts mondiaux de demande de brevet	3	6



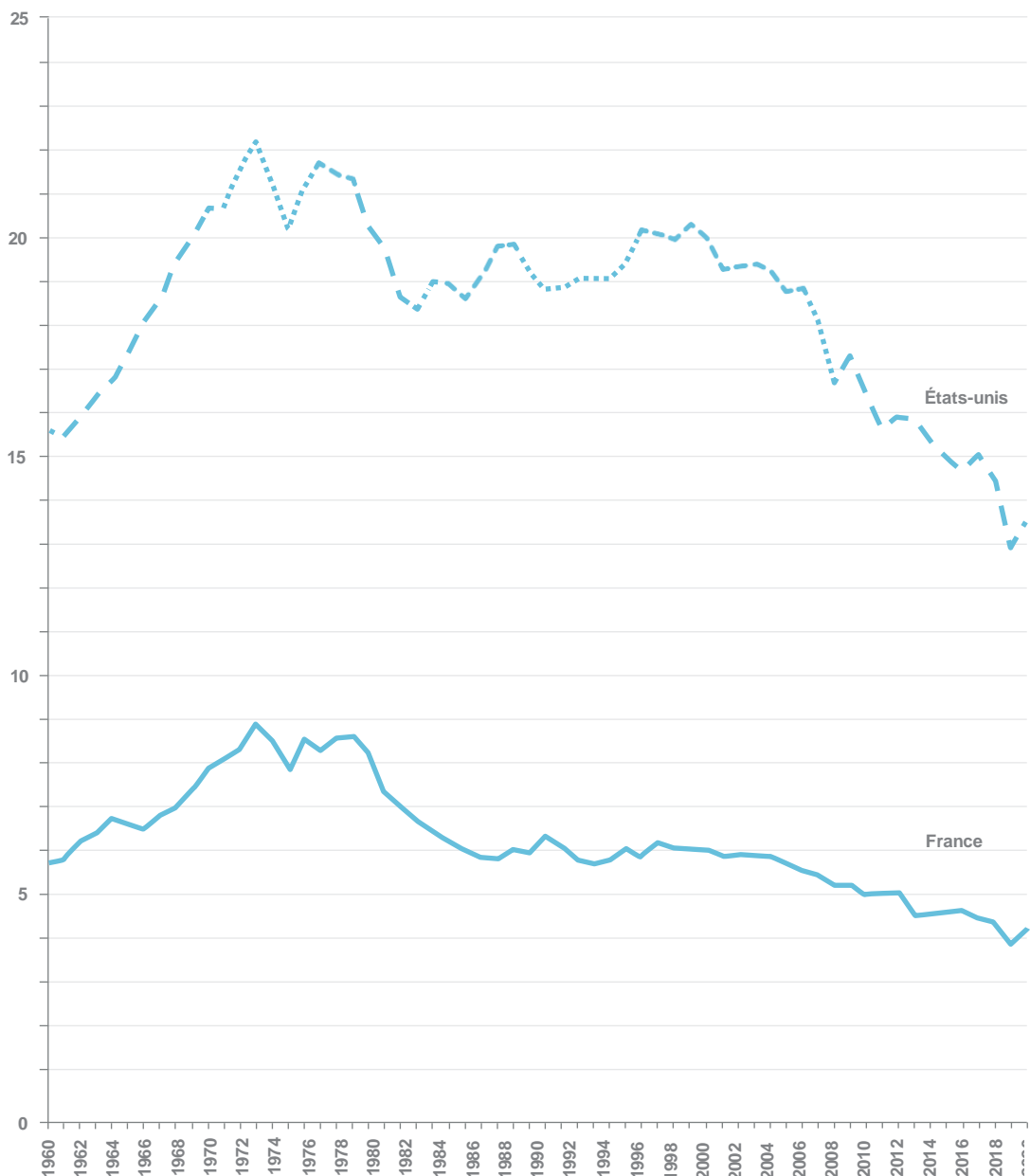


## Questions

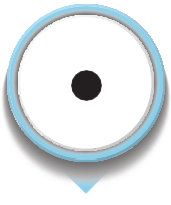
Q1. À l'aide du document, vous présenterez, pour les dépôts de brevets du secteur de l'énergie éolienne, la valeur du taux de croissance (donnée soulignée) et son évolution entre les deux périodes. (2 points)

Q1. À l'aide du document et de vos connaissances, vous montrerez que l'innovation peut aider à repousser les limites écologiques de la croissance dans le secteur de l'énergie. (4 points)

Émissions de gaz à effet de serre [dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)], en tonnes par habitant en



Source : D'après OCDE, 2021.



## Questions

**Q1.** À l'aide du document, vous comparerez l'évolution des émissions de CO<sub>2</sub> par habitant en France et aux États-Unis. (2 points)

**Q1.** À l'aide des données du document et de vos connaissances, vous présenterez un instrument mis en œuvre par les pouvoirs publics permettant d'expliquer l'évolution des émissions de CO<sub>2</sub> en France.

**Exemple 1 :** À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez qu'il existe des limites écologiques à la croissance économique soutenable (France métropolitaine – 2022).

**Exemple 2 :** À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que les pouvoirs publics disposent de plusieurs instruments pour faire face aux externalités négatives sur l'environnement (France métropolitaine – 2022).

## Dissertation

**Exemple 1 :** Comment l'innovation peut-elle contribuer à reculer les limites écologiques d'une croissance soutenable ? (Asie – 2022).

**Exemple 2 :** Les instruments dont disposent les pouvoirs publics pour préserver l'environnement sont-ils efficaces ? (Amérique du Nord – 2023).

## UNE APPROCHE DU GRAND ORAL

L'épreuve du Grand Oral permet au candidat de montrer sa capacité à prendre la parole en public de façon claire et convaincante. Elle permet aussi de donner du sens aux savoirs qu'il a acquis lors de l'enseignement de ses spécialités et de les mettre au service d'une argumentation.

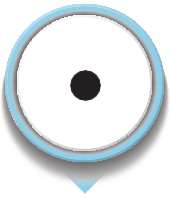
La préparation à cette épreuve peut donc se faire à partir de mises en situation prenant la forme d'une présentation structurée et argumentée.

### Exercice de mise en situation

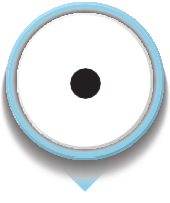
À la demande de la ministre de la transition écologique, en tant que dirigeant d'une agence de communication, vous réaliserez puis présenterez une affiche ou/et un « spot » télévisé dans le cadre d'une campagne de communication ministérielle. Il s'agira de mettre en avant les principaux instruments sur lesquels peuvent s'appuyer les pouvoirs publics afin de faire face aux externalités négatives sur l'environnement et de présenter également leurs limites.

La classe jouera le rôle du jury. Il s'appuiera sur la grille d'évaluation de l'épreuve (ci-dessous) pour proposer des remarques sur la qualité orale de l'épreuve, la qualité de la prise de parole en continu, la qualité des connaissances, la qualité de l'interaction et la qualité et construction de l'argumentation.

Ce groupe d'élèves pourra conduire un entretien du type de la deuxième partie de l'épreuve de Grand oral pour vérifier la solidité des connaissances et de l'argumentation et du type de la troisième partie de l'épreuve de Grand oral pour aborder la question de l'orientation dans les études supérieures ou de l'orientation professionnelle.



	Qualité orale de l'entretien	Qualité de la prise de parole en entretien	Qualité des connaissances	Qualité de l'interaction	Qualité et construction du discours
<b>Très insuffisant</b>	<p>Difficilement audible sur l'ensemble de la présentation.</p> <p>Le candidat ne parvient pas à capter</p>	<p>Énoncé courts, ponctués de pauses et de faux démarrages ou énoncés longs à la</p>	<p>Connaissances imprécises, incapacité à répondre aux questions, même avec une aide et des relances.</p>	<p>Réponses courtes ou rares. La communication repose principalement sur</p>	<p>Pas de compréhension du sujet, discours non argumenté et décousu.</p>
<b>Insuffisant</b>	<p>La voie devient plus audible et intelligible au fil de l'épreuve mais demeure monocorde.</p> <p>Vocabulaire limité ou approximatif.</p>	<p>Discours assez clair mais vocabulaire limité et énoncés schématiques</p>	<p>Connaissances réelles, mais difficiles à mobiliser en situation à l'occasion des questions du jurv.</p>	<p>L'entretien permet une amorce d'échange. L'interaction reste limitée</p>	<p>Début de démonstration mais raisonnement lacunaire</p> <p>Discours insuffisamment structuré.</p>
<b>Satisfaisant</b>	<p>Quelques variations dans l'utilisation de la voix ; prise de parole affirmée. Il utilise un lexique adapté.</p> <p>Le candidat parvient à</p>	<p>Discours articulé et pertinent, énoncés bien structurés</p>	<p>Connaissances précises, une capacité à les mobiliser en réponse aux questions du jury avec éventuellement quelques relances.</p>	<p>Répond, contribue, réagit. Se reprend, reformule en s'aidant des propositions du jurv.</p>	<p>Démonstration construite et appuyée sur des arguments précis et pertinents</p>
<b>Très satisfaisant</b>	<p>La voix soutient efficacement le discours.</p> <p>Qualités prosodiques marquées (débit, fluidité, variations et nuances pertinentes, etc.).</p> <p>Le candidat est pleinement engagé dans sa parole. Il utilise</p>	<p>Discours fluide, efficace, tirant pleinement profit du temps et</p>	<p>Connaissances maîtrisées, les réponses aux questions du jury témoignent d'une capacité à mobiliser ces connaissances à bon escient et à les exposer clairement.</p>	<p>S'engage dans sa parole, réagit de façon pertinente. Prend l'initiative dans l'échange. Exploite judicieusement les éléments fournis par la situation</p>	<p>Maîtrise des enjeux du sujet, capacité à conduire et exprimer une argumentation personnelle, bien construite et raisonnée.</p>



## POUR ALLER PLUS LOIN - ETUDES POST BAC

Le numéro 6 de la revue regards croisés sur l'économie intitulé « Les économistes peuvent-ils sauver la planète ? » est paru en 2009 aux éditions La découverte. Il décrit les enjeux et les problématiques socio-économiques concernant la mise en place d'une action climatique. En voici la présentation :

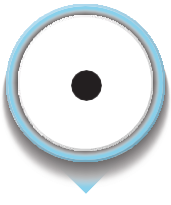


Il ne fait plus guère de doute aujourd'hui que le changement climatique constitue le défi majeur du XXI<sup>e</sup> siècle. Les prévisions des climatologues se sont brutalement assombries en quelques années à peine : le réchauffement a été plus rapide, et ses manifestations géophysiques plus graves que ce que les scientifiques prévoyaient il y a encore 10 ans. Que faire ? Rien, soutiendront tous ceux que ces vérités dérangent. Retour à mère Nature, proclameront les adeptes de la décroissance. Renvoyant dos-à-dos les sceptiques et les mystiques, les économistes ont proposé leurs solutions au problème. Taxes, quotas, règlements, investissement public : comment lutter contre le changement climatique à moindre coût et de la façon la plus équitable ? La page Bush enfin tournée, les États-Unis suivent l'Europe sur le chemin de l'attribution de quotas d'émission. Mais laissés en marge du protocole de Kyoto, les pays du Sud continuent à proclamer leur droit au développement, bien que la Chine rejette aujourd'hui davantage de gaz à effet de serre que les États-Unis. La communauté internationale a rendez-vous à Copenhague pour mettre chacun à contribution : comment parvenir à une solution à laquelle chacun trouve son compte ? À la veille d'une conférence internationale cruciale pour l'avenir de la planète, ce numéro de Regards croisés sur l'économie fait

- Ce numéro est disponible sur la plateforme en ligne Cairn à l'adresse suivante : <https://www.cairn.info/revue-regards-croises-sur-l-economie-2009-2.htm>

Vous pouvez compléter cette lecture à l'aide du numéro 106 de la revue Annales des mines – Responsabilité et environnement intitulé « adaptation au changement climatique » et paru en Avril 2022 aux éditions Institut Mines-Télécom

- Ce numéro est également disponible sur la plateforme en ligne Cairn à l'adresse suivante : <https://www.cairn.info/revue-responsabilite-et-environnement->



## CONCLUSION

L'ampleur de l'impact de la transition énergétique sur la croissance économique reste encore difficile à anticiper avec certitude.

La transition peut induire des effets positifs sur la croissance économique : côté offre, les mesures de transition peuvent stimuler l'innovation et le progrès technique, encourager les investissements, permettre un phénomène de destruction créatrice ; côté demande, la transition énergétique peut encourager l'acquisition de biens nouveaux et plus durables.

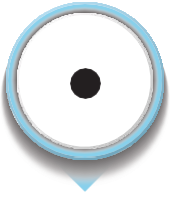
Mais la transition pourrait ralentir la croissance économique : les investissements vont nécessiter des coûts importants tandis qu'une partie du capital existant risque de se déprécier. Les efforts de sobriété pourraient contraindre la consommation.

Ces effets dépendront des mesures mises en place par les politiques publiques et de la façon dont celles-ci prendront en compte l'existence d'impacts négatifs pour les producteurs et les consommateurs. La réglementation, la fiscalité, les taxes et le marché du carbone sont aujourd'hui les principaux instruments utilisés dans le cadre de ces politiques. Ils restent encore incomplets et insuffisants pour atteindre les objectifs fixés par les accords internationaux.

Plusieurs défis sont à relever par les États : la coordination des politiques nationales compte tenu d'une certaine divergence de leurs intérêts, notamment au niveau européen ; la nécessité de procéder à une redistribution en faveur des ménages les plus pauvres sur lesquels ces mesures auront un impact relativement plus important ; l'accompagnement indispensable des efforts d'investissement des entreprises.

## LEXIQUE

- **Capital humain** : ensemble des connaissances et des savoir-faire qui déterminent la productivité d'un actif.
- **Capital naturel** : ressources naturelles pouvant être exploitées par l'Humain mais qu'il ne peut pas produire.
- **Capital physique** : ensemble du matériel non détruit et réutilisé au cours des différents cycles de production (machines, locaux, etc..).
- **COP** : Conférence des Parties. Il s'agit de l'organisation d'une rencontre internationale annuelle destinée à déterminer à l'échelle mondiale des politiques climatiques ainsi que leurs objectifs. Les COP réunissent les États signataires de la CCNUCC, la Convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique.
- **Coût d'exploitation** : ensemble des coûts de production. Ils peuvent être fixes (ne pas dépendre des quantités produites) ou variables (augmenter/diminuer en fonction des quantités produites).
- **Crédibilité des politiques publiques** : Des politiques publiques sont dites « crédibles » lorsque les citoyens ont confiance dans le fait qu'elles seront effectivement mises en œuvre et respectées, et que leurs objectifs seront atteints. Cela réduit l'incertitude des acteurs économiques et les pousse à consommer ou investir.



**Développement durable** : mode de développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Un développement est durable si on peut transmettre le même niveau de bien-être aux générations suivantes. Certains économistes proposent de mesurer le bien-être par le volume des différents capitaux : naturel, institutionnel, physique et humain.

**Directive européenne** : acte législatif de l'Union Européenne, qui fixe des objectifs aux Etats membres mais les laisse libres d'élaborer les mesures de leurs choix pour y parvenir.

**Équité** : situation qui doit permettre de garantir l'égalité entre les individus. Certaines conceptions de l'équité prônent l'octroi d'avantages spécifiques à ceux qui sont défavorisés, par exemple à travers une législation particulière ou des mesures de redistribution.

**Équivalent CO<sub>2</sub>** : indicateur permettant de comparer les émissions des différents gaz à effet de serre. Il correspond, pour chaque émission, à la quantité de dioxyde de carbone qui provoquerait un réchauffement climatique équivalent.

**Énergies fossiles** : énergies produites à partir de combustibles riches en carbone, issus de la transformation de matières organiques enfouies dans le sol depuis des millions d'années, et donc non renouvelables. Il s'agit en particulier du pétrole, du gaz et du charbon.

**EU-ETS** : système d'échange de quotas d'émissions européen.

**FMI** : Fonds Monétaire International, institution créée en 1944 et comprenant 189 pays membres, dont le but est de permettre une stabilité économique mondiale ainsi qu'une coopération monétaire et financière entre les pays.

**Inflation** : hausse du niveau général des prix.

**Macroéconomie** : étude de l'économie dans sa globalité, généralement à l'échelle nationale ou internationale. Elle utilise pour cela de grands indicateurs tels que la consommation, la production, l'emploi, l'investissement, le chômage, etc.

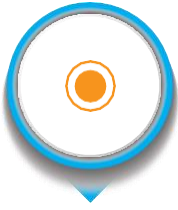
**Pacte de Stabilité et de Croissance** : accord visant à encadrer le budget des pays membres de l'Union Européenne. Il prévoit notamment de limiter le déficit public de chaque Etat à 3 % du PIB et la dette publique à 60 % du PIB.

**Planification écologique** : méthode globale permettant d'agir de façon coordonnée avec l'ensemble des Français, des entreprises et des collectivités afin de relever les défis majeurs de la transition écologique.

**Sobriété (définition de la note)** : réduction de la consommation d'énergie qui ne résulte pas de changement dans les processus de production mais provient de changements dans la demande.

**Taux de change** : prix d'une monnaie exprimée dans une autre devise (une autre monnaie). Par exemple, début avril 2023, un dollar américain valait 0,91 euros (donc un euro = 1,10 dollar américain).

**Transition climatique** : évolution vers un nouveau modèle économique et social conduisant à la neutralité carbone.



● **À PROPOS**

**DU PROGRAMME ENSEIGNANTS-ENTREPRISES DE L'INSTITUT DE**

**Institut de l'entreprise**

29, rue de Lisbonne, 75008 Paris

Tél. : 01 53 23 05 49 - Fax. : 01 47 23 79 01

beatrice.couairon@idep.net

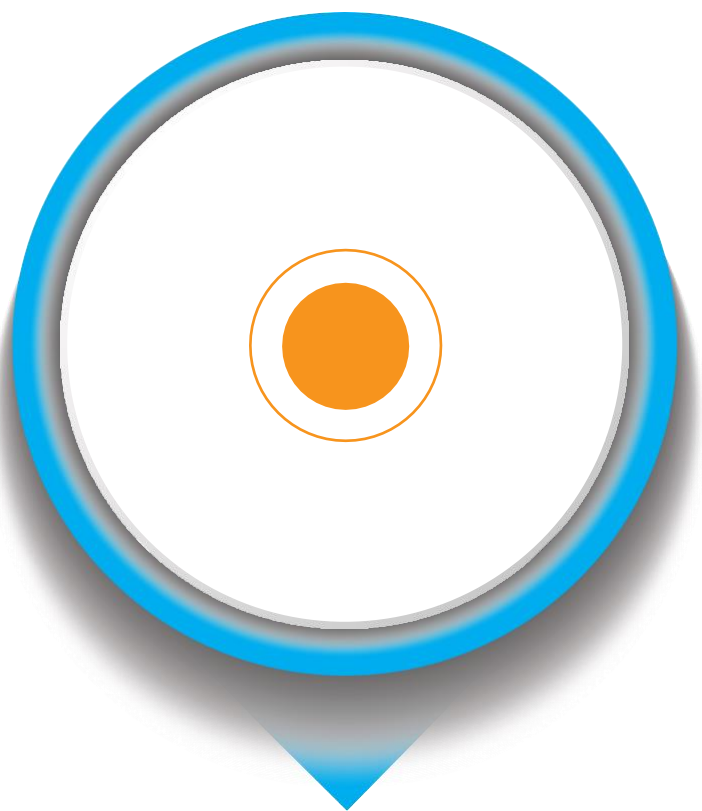
- Cette ressource a été réalisée dans le cadre du Programme Enseignants-Entreprises de l'Institut de l'entreprise développé en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale. Retrouvez cette mise en activité sur [www.melchior.fr](http://www.melchior.fr) ainsi que des cours de SES, des faits d'actualité, des notes de lecture...
- Créé en 1975, l'Institut de l'entreprise est un think tank indépendant de tout mandat syndical ou politique. Association à but non lucratif, l'Institut de l'entreprise a une triple vocation : être un centre de réflexion, un lieu de rencontre et un rôle de formation.



● **À PROPOS**

**DE FRANCE STRATÉGIE**

- Institution autonome, placée auprès de la Première ministre, France Stratégie contribue à l'action publique et éclaire le débat.
- Elle réalise et diffuse à un public large et aux décideurs publics des études originales sur les grandes évolutions économiques et sociales, et les enjeux de soutenabilité.
- Elle produit également des évaluations de politiques publiques à la demande du gouvernement.
- Suivez toute l'actualité de France Stratégie : [www.strategie.gouv.fr](http://www.strategie.gouv.fr) et sur les réseaux sociaux.



Les publications de France Stratégie sont des ressources que l'on peut proposer aux élèves et mobiliser dans le cadre du traitement des programmes de sciences économiques et sociales. Elles traitent de sujets qui mettent en évidence des enjeux économiques et sociétaux qui entrent en résonance avec ce qui est enseigné.

Les activités proposées à partir de la note d'analyse « L'action climatique : un enjeu macroéconomique » ont pour objectif d'étendre ou d'approfondir certaines connaissances et de travailler des savoir-faire. À partir de la lecture et de l'analyse de documents d'experts, il s'agit de travailler de courts exercices qui éveilleront la curiosité des élèves sur des points d'actualité et inviteront à s'interroger sur les résultats des politiques publiques. Les activités ci-dessous n'ont pas l'ambition d'utiliser chaque élément de la note d'analyse de France Stratégie ; elles constituent un guide pour s'approprier

Cette proposition de mise en activité a été pensée de manière modulaire, dans un souci à la fois de liberté et de différenciation pédagogiques.